

24 juin 2011
Français
Original: anglais

**Vingt et unième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre
le trafic illicite des drogues, Afrique**

Addis-Abeba, 5-9 septembre 2011

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Situation actuelle de la coopération régionale
et sous-régionale dans le cadre de la lutte
contre le trafic de drogues**

**Statistiques sur les tendances du trafic de drogues en
Afrique et dans le monde**

Rapport du Secrétariat

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des tendances actuelles de la production et du trafic illicites de drogues en Afrique et dans le monde, en se fondant sur les informations les plus récentes dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Il présente des informations concernant la culture et la production illicites en 2009 et 2010, ainsi que des statistiques sur les saisies effectuées en 2009 et, lorsque les données sont disponibles, en 2010.

Le cannabis est resté la drogue la plus cultivée dans le monde. L'Afghanistan et le Maroc ont été d'importants producteurs de résine de cannabis. La production de résine de cannabis nord-africaine est majoritairement destinée aux marchés de consommation européens. Les saisies les plus importantes en termes absolus ont concerné l'herbe de cannabis, suivie par la résine de cannabis. Toutefois, les saisies africaines ne représentaient que 11 % des saisies mondiales d'herbe, mais 25 % des saisies mondiales de résine.

La production d'opium a poursuivi en 2010 la baisse amorcée en 2008. En revanche, les saisies mondiales d'opiacés ont continué à augmenter. En Afrique, les quantités saisies sont restées faibles et l'héroïne a été interceptée en plus grande

* UNODC/HONLAF/21/1.



proportion que dans d'autres régions du monde. L'Afrique du Nord et l'Afrique australe ont enregistré les saisies d'héroïne les plus importantes.

Toujours concentrée en Colombie, au Pérou et dans l'État plurinational de Bolivie, la culture du cocaïer a accusé une légère baisse en 2010. Malgré l'incidence négative, ces dernières années, du trafic de cocaïne depuis l'Amérique du Sud vers l'Europe, la quantité de cocaïne transitant par l'Afrique semble avoir diminué en 2009. Les saisies de cocaïne en Afrique n'ont représenté qu'une part négligeable du total mondial.

La fabrication de stimulants de type amphétamine, principalement destinés à la consommation locale, semble se développer dans certains pays d'Afrique. Cependant, compte tenu de l'insuffisance des données relatives aux saisies de ces stimulants, il est difficile de définir la tendance régionale. Les saisies les plus importantes en termes absolus concernaient la méthamphétamine, suivie par l'amphétamine, interceptées surtout en Afrique australe et en Zambie, respectivement.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale	5
A. Cannabis	5
B. Opium	6
C. Coca	7
D. Stimulants de type amphétamine	8
III. Tendances du trafic de drogues	9
A. Cannabis	10
B. Opiacés	14
C. Cocaïne	16
D. Stimulants de type amphétamine et autres substances psychotropes synthétiques	18
Tableau	
Saisies de drogues en Afrique et dans le monde, 2008-2009	10
Figures	
I. Production illicite d'opium dans le monde, 1999-2010	7
II. Culture illicite de la coca dans le monde, 1999-2010	8
III. Répartition des saisies d'herbe de cannabis dans le monde, 1999-2009	11
IV. Saisies d'herbe de cannabis en Afrique, 1999-2009	12
V. Répartition des saisies mondiales de résine de cannabis, 1999-2009	13
VI. Saisies de résine de cannabis au Maroc, en Afrique du Nord et en Afrique, 1999-2009	13
VII. Saisies d'opiacés, 1999-2009	14
VIII. Saisies d'opiacés en Afrique, 1999-2009	15
IX. Saisies d'héroïne en Afrique, 1999-2009	16
X. Saisies de cocaïne en Afrique, 1999-2009	17
XI. Saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, 1999-2009	18
XII. Saisies mondiales de méthaqualone, 1999-2009	19

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites en Afrique et dans le monde. L'analyse repose sur les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).
2. Le présent rapport porte sur la culture illicite de cannabis, de pavot à opium et de cocaïne ainsi que sur la production illicite des dérivés du cannabis, de l'opium et de la cocaïne jusqu'en 2010 inclus. Pour ce qui est du trafic de drogues, il analyse les statistiques des saisies effectuées en 2009 et, lorsque les données sont disponibles, en 2010, et indique les dernières tendances du trafic pour les dérivés du cannabis, les opiacés, la cocaïne et les stimulants de type amphétamine¹.
3. Le rapport vise à aider les gouvernements nationaux à lutter contre la production et le trafic de drogues illicites et à mieux coordonner leur action aux niveaux régional et sous-régional.
4. Les renseignements concernant les cultures illicites de plantes servant à fabriquer des drogues et la production de drogues d'origine végétale proviennent des résultats des dernières enquêtes de surveillance des cultures illicites publiés par l'UNODC. Les réponses fournies par les gouvernements dans la partie III (offre illicite de drogues) du questionnaire destiné aux rapports annuels constituent la principale source d'information sur le trafic de drogues. Cent trois États membres, dont 13 États africains², ont répondu au questionnaire pour 2009. Fin mai 2010, six États membres, dont un État africain, avaient répondu au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2010. Certaines informations proviennent en outre des rapports relatifs aux saisies importantes de drogues et des rapports officiels des gouvernements.
5. Bien que les statistiques concernant les saisies de drogues constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic, elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement des rapports et leur qualité dépend de l'efficacité des moyens de détection et de répression. En conséquence, il convient d'interpréter ces chiffres avec prudence.

¹ Les stimulants de type amphétamine, tels que définis par l'UNODC, comprennent: a) les amphétamines (amphétamine, méthamphétamine); b) l'"ecstasy" (méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA)) et produits apparentés, dont la méthylènedioxyméthamphétamine (MDA) (les substances du groupe "ecstasy"); et c) un certain nombre d'autres stimulants de synthèse comme la méthcathinone, la phentermine et la fénéthylline.

² Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Maurice, Mozambique, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Swaziland, Togo et Zambie.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale

A. Cannabis

6. La plante de cannabis se prêtant à diverses méthodes de culture, il est difficile d'en estimer précisément la culture et la production. Néanmoins, selon les dernières estimations en date de l'UNODC, le cannabis reste la drogue dont la culture, le trafic et la consommation sont les plus répandus dans le monde³.

7. L'herbe de cannabis est principalement destinée aux marchés nationaux ou régionaux, et les zones de culture sont extrêmement dispersées. En raison de ce phénomène et du manque de données détaillées, il est difficile de donner une estimation exacte des niveaux de culture les plus récents. Selon les dernières estimations de l'UNODC, la production a oscillé entre 13 300 et 66 100 tonnes en 2008⁴. Par ailleurs, la relative stabilité des saisies donne à penser que le niveau de production est stable.

8. Dans les Amériques, l'augmentation du nombre de plants de cannabis éradiqués aux États-Unis indique une hausse de la production d'herbe de cannabis. D'autre part, des éléments donnent à penser que la culture du cannabis prend de l'ampleur au Mexique, ce qui pourrait résulter de la modification des stratégies de répression, qui ne visent plus à réduire les cultures illicites mais à garantir la sécurité de la population.

9. Si la culture du cannabis en extérieur se pratique dans le monde entier, sa culture en intérieur se limite essentiellement aux pays développés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Océanie.

10. Par rapport à l'herbe, la résine de cannabis est produite dans un nombre plus restreint de pays et fait l'objet d'un trafic sur de plus longues distances. D'après les pays de consommation, l'Afghanistan, le Maroc, le Liban et le Népal/l'Inde font partie des principaux pays d'origine.

11. Pour ce qui est de la situation en Afghanistan, les résultats préliminaires de l'enquête sur le cannabis dans le pays indiquent que la superficie des cultures variait en 2010 entre 9 000 et 29 000 hectares, des chiffres presque identiques à ceux de 2009 (10 000-24 000 hectares). On estime donc que la production de résine de cannabis se situait cette année-là entre 1 200 et 3 700 tonnes, quantité avoisinant celle de 2009 (1 500-3 500 tonnes).

12. En Afrique, la production de drogues illicites concerne principalement le cannabis. Tandis que l'herbe est produite sur tout le continent, la résine est essentiellement produite au Maroc.

³ UNODC, *Rapport mondial sur les drogues 2011 (World Drug Report 2011)*, Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.11.XI.10).

⁴ UNODC, *Rapport mondial sur les drogues 2009* (Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.09.XI.12).

B. Opium

13. La superficie totale des terres consacrées à la culture illicite du pavot à opium est passée de 185 935 hectares en 2009 à 195 677 hectares en 2010, soit une hausse d'environ 5 % (voir figure I). Cette récente augmentation était principalement due à l'accroissement de la superficie des cultures au Myanmar (de 31 700 à 38 100 hectares), et ce bien que l'essentiel des cultures (63 % environ) fût toujours concentré en Afghanistan.

14. Situé dans l'est du Myanmar, l'État shan regroupait à lui seul 92 % des cultures de pavot à opium du pays et avait récemment enregistré une augmentation des cultures dans ses parties nord et sud. En dehors de cet État, la majeure partie des cultures était située dans l'État kachin⁵.

15. D'après les conclusions de l'enquête annuelle sur la production d'opium en Afghanistan, la superficie totale des cultures de pavot à opium n'a pas changé entre 2009 et 2010 (123 000 hectares)⁶. Cette stabilité marque la fin de la tendance baissière amorcée en 2007. Si la superficie cultivée est restée constante au niveau national, des changements se sont profilés au niveau régional. On a constaté une hausse de 97 % dans la région nord-est du pays (où les cultures sont passées de 557 hectares en 2009 à 1 100 hectares en 2010). Du fait de la résistance musclée opposée par les forces antigouvernementales, il n'a pas été possible de mener dans la province de Nangarhar les opérations d'éradication voulues.

16. En dépit de l'augmentation globale des cultures de pavot à opium, la production illicite d'opium à l'échelle mondiale a continué de diminuer, passant de 7 853 tonnes en 2009 à 4 860 tonnes en 2010. La baisse du rendement en Afghanistan a été la principale cause de ce recul, une grave maladie végétale ayant touché les champs de pavot des grandes provinces de culture et provoqué un effondrement de la production en 2010⁷. La production illicite d'opium dans le pays est ainsi tombée de 6 900 tonnes en 2009 à 3 600 tonnes en 2010.

17. Selon les estimations, la production d'opium au Myanmar s'élevait à 580 tonnes en 2010, ce qui représente une hausse par rapport à 2009 (330 tonnes). L'accroissement de la superficie des cultures, combiné à un meilleur rendement, est à l'origine de l'augmentation de la production.

18. Entre 2002 et 2007, la production d'opium s'est de plus en plus concentrée en Afghanistan et la part du pays dans la production mondiale est passée de 75 % à 92 %. En 2010, l'Afghanistan a représenté 74 % de la production mondiale, suivi par le Myanmar avec 12 %. Les données relatives à la production d'opium au Mexique en 2010 ne sont pas encore disponibles, mais la part du pays dans le total mondial a connu ces dernières années de légères hausses allant de 1 % en 2002 à 5 % en 2009.

⁵ UNODC, *South-East Asia Opium Survey 2010 – Lao PDR, Myanmar*, (Enquête sur le pavot à opium en Asie du Sud-Est en 2010 – République démocratique populaire lao, Myanmar), décembre 2010.

⁶ *Afghanistan Opium Survey 2010*, (Afghanistan, Enquête sur la production d'opium en Afghanistan en 2010), décembre 2010.

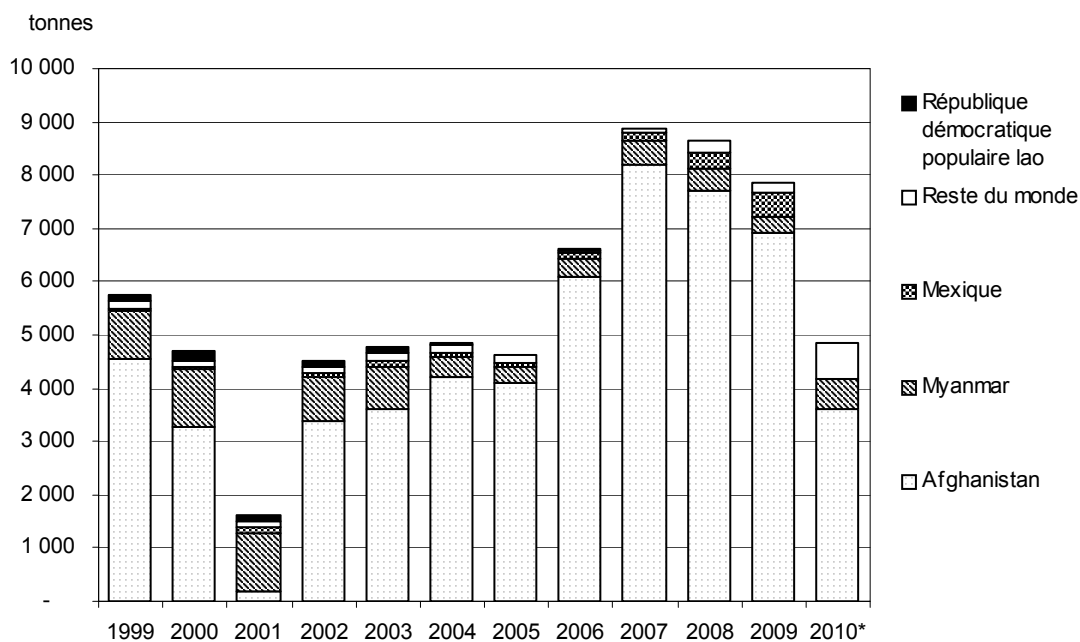
⁷ Le rendement moyen en Afghanistan a chuté de 56,1 kg par hectare en 2009 à 29,2 kg par hectare en 2010 selon l'*Enquête sur la production d'opium en Afghanistan en 2010*.

19. D'après ses dernières évaluations⁸, l'UNODC s'attend à une légère baisse de la culture en Afghanistan pour 2011. Cependant, le prix actuel de l'opium, élevé, pourrait stimuler la culture du pavot dans certaines provinces du Nord, entraînant par là même une diminution du nombre de provinces exemptes de pavot.

20. En Afrique, la production d'opium à petite échelle se limite aux pays d'Afrique du Nord, principalement l'Égypte, qui signale souvent les plus importantes opérations d'éradication de la région.

Figure I

Production illicite d'opium dans le monde, 1999-2010



C. Coca

21. En ce qui concerne la culture mondiale de la coca, les estimations pour 2010 se fondent sur les chiffres de 2010 pour la Colombie et le Pérou et sur les chiffres de 2009 pour l'État plurinational de Bolivie.

22. La superficie totale des cultures de coca est passée de 158 800 hectares en 2009 à 149 100 hectares en 2010, soit une diminution de 6 % (voir figure II). Cette évolution est due à la diminution notable de la superficie des cultures en Colombie. Depuis 2007, la baisse significative enregistrée dans le pays est le premier facteur de la réduction constatée à l'échelle mondiale.

⁸ UNODC, *Winter Rapid Assessment all regions, Phases 1 and 2* (Enquête sur la production d'opium en Afghanistan en 2011 – Évaluation rapide menée en hiver dans toutes les régions), avril 2011.

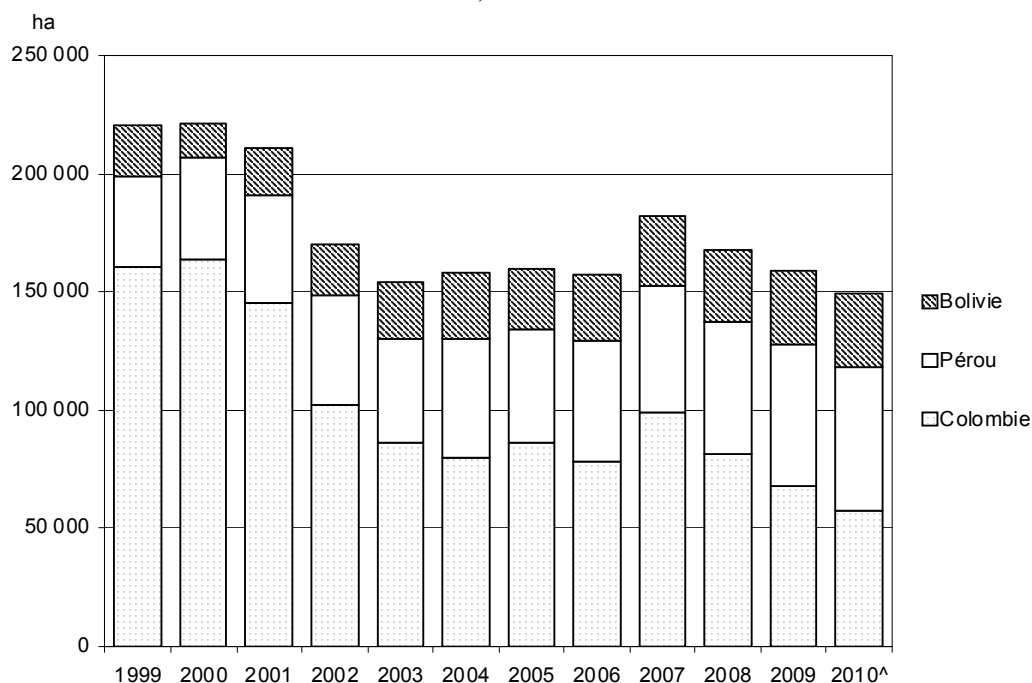
23. En 2010, la superficie des cultures de coca en Colombie est passée de 68 000 hectares à 57 000 hectares. Toutes les principales régions de culture ont enregistré un recul. La région du Pacifique est restée celle où la culture était la plus importante (42 % des cultures de coca du pays), les régions du Centre et du Meta-Guaviare représentant respectivement 25 % et 14 % du total national.

24. Au Pérou, la superficie des cultures de coca était en 2010 de 61 200 hectares, soit un chiffre presque identique à celui de 2009 (59 900 hectares). La région d'Apurímac-Ene a enregistré de fortes augmentations, qui ont fait d'elle la plus importante région de culture du pays (32 %).

25. En raison de la révision en cours des facteurs de conversion, on ne dispose pas de chiffres précis concernant la production de cocaïne en 2009 et en 2010, mais simplement de fourchettes: entre 842 et 1 111 tonnes pour 2009 et entre 786 et 1 054 tonnes pour 2010.

Figure II

Culture illicite de la coca dans le monde, 1999-2010



^a Dans le cas de la Bolivie, les données sont celles de 2009, celles de 2010 n'étant pas encore disponibles.

D. Stimulants de type amphétamine

26. Contrairement au pavot à opium ou à la plante de coca, les stimulants de type amphétamine ne proviennent pas de zones géographiques déterminées et les laboratoires qui les fabriquent se situent généralement à proximité des marchés de consommation. Parallèlement, les précurseurs et autres substances chimiques nécessaires à la fabrication de ces stimulants font l'objet d'un trafic interrégional.

27. En 2009, environ 10 600 laboratoires impliqués dans la fabrication de stimulants de type amphétamine ont été saisis, ce qui représente une hausse par rapport à 2008 (8 400 laboratoires saisis). La méthamphétamine reste le stimulant le plus largement fabriqué dans le monde. Le nombre de laboratoires utilisés pour sa fabrication a nettement augmenté, passant de 8 300 en 2008 à 10 200 en 2009.

28. Si la fabrication de stimulants de type amphétamine est toujours concentrée dans les Amériques et en Asie de l'Est et du Sud-Est, elle a également fait son apparition dans certains pays d'Afrique tels que l'Afrique du Sud et l'Égypte. Cependant, dans cette région, la production se maintenait généralement à de faibles niveaux et était exclusivement destinée au marché national⁹.

III. Tendances du trafic de drogues

29. Le tableau ci-après indique le volume des saisies signalées pour certains types de drogues en 2008 et en 2009. Les saisies réalisées par les pays et territoires africains sont exprimées en poids total et en pourcentage du total mondial. Les drogues qui ont fait l'objet des plus importantes saisies en proportion des saisies réalisées à l'échelle mondiale sont: i) la méthaqualone; ii) la résine de cannabis; et iii) l'herbe de cannabis.

⁹ Pour une étude plus approfondie de la fabrication de stimulants de type amphétamine dans le monde, on consultera le *Rapport mondial sur les drogues 2011*.

Tableau 1
Saisies de drogues en Afrique et dans le monde, 2008-2009

Type de drogues	2008			2009		
	Afrique	Monde	Pourcentage	Afrique	Monde	Pourcentage
	(kilogrammes)	(kilogrammes)	(kilogrammes)	(kilogrammes)	(kilogrammes)	(kilogrammes)
<i>Cannabis</i>						
Herbe de cannabis	936 084	5 510 065	17,0 %	639 769	6 021 927	10,6 %
Résine de cannabis	165 455	1 647 590	10,0 %	320 600	1 261 293	25,4 %
<i>Coca</i>						
Cocaïne ¹	2 551	722 698	0,4 %	948	731 472	0,1 %
<i>Opiacés</i>						
Opium ²	67	646 219	0,0 %	57	653 009	0,0 %
Morphine	-	17 265	0,0 %	1	23 710	0,0 %
Héroïne	311	73 706	0,4 %	515	75 995	0,7 %
<i>Stimulants de type amphétamine</i>						
Amphétamine	44	23 080	0,2 %	50	24 805	0,2 %
Méthamphétamine	-	21 357	0,0 %	37	30 982	0,1 %
“Ecstasy” ³	0	3 926	0,0 %	0	3 884	0,0 %
Amphétamines non spécifiées	3 434	3 730	92,1 %	11	290	3,8 %
<i>Dépresseurs</i>						
Méthqualone	1 586	3 968	40,0 %	828	833	99,4 %

¹ Cocaïne base et sels de cocaïne.

² Opium brut et préparé.

³ Méthylènedioxyamphétamine (MDA), 3,4-méthylènedioxyéthylamphétamine (MDEA) et méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA).

A. Cannabis

1. Herbe de cannabis

30. Les saisies mondiales d’herbe de cannabis sont passées de 5 510 tonnes en 2008 à 6 022 tonnes en 2009, soit une augmentation de 9 % (voir figure III). Pour l’essentiel, les hausses ont été constatées en Amérique du Nord, en particulier aux États-Unis et au Mexique, pays qui ont enregistré des progressions respectives de 539 tonnes et 447 tonnes. En revanche, l’Afrique et l’Amérique du Sud ont accusé de fortes baisses de 296 tonnes et 198 tonnes, respectivement.

31. L'Amérique du Nord a réalisé la plus grande part (70 %) des saisies mondiales d'herbe, suivie par l'Afrique (11 %), l'Amérique du Sud (10 %), l'Asie (6 %) et l'Europe (3 %).

32. À l'inverse de la tendance mondiale, les quantités d'herbe saisies en Afrique ont diminué, passant de 936 tonnes en 2008 à 640 tonnes en 2009, soit leur niveau le plus bas depuis 2000. On a enregistré un net recul en Afrique de l'Ouest et du Centre (de 390 tonnes à 121 tonnes). La baisse la plus marquée a été constatée au Nigéria (de 336 tonnes à 115 tonnes).

33. En dépit des importantes fluctuations survenues ces dernières années, les saisies d'herbe réalisées en Afrique ont généralement poursuivi la tendance à la baisse amorcée en 2004 (voir figure IV). Par ailleurs, ces saisies sont dans l'ensemble concentrées dans un petit nombre de pays. Ainsi, entre 2000 et 2009, sept pays (Afrique du Sud, Égypte, Kenya, Malawi, Maroc, Nigéria et République-Unie de Tanzanie) ont à eux seuls effectué environ 90 % des saisies d'herbe de cannabis totalisées chaque année en Afrique.

34. En Afrique, la plupart des saisies d'herbe ont été signalées en Afrique du Nord (45 % des saisies du continent); celles effectuées en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest et du Centre représentaient respectivement 27 % et 19 % du total. La répartition sous-régionale des saisies a néanmoins évolué ces 10 dernières années: la part de l'Afrique du Nord a considérablement augmenté tandis que celle de l'Afrique australe a sensiblement diminué.

35. Parmi les pays susmentionnés, le Maroc a continué de saisir d'importantes quantités de kif (parties de la plante de cannabis qui peuvent être transformées en résine) en 2009 (223 tonnes). Le Malawi, l'Égypte et la République-Unie de Tanzanie, en revanche, ont accusé de fortes baisses, de 24 tonnes, 19 tonnes et 14 tonnes, respectivement.

Figure III

Répartition des saisies d'herbe de cannabis dans le monde, 1999-2009

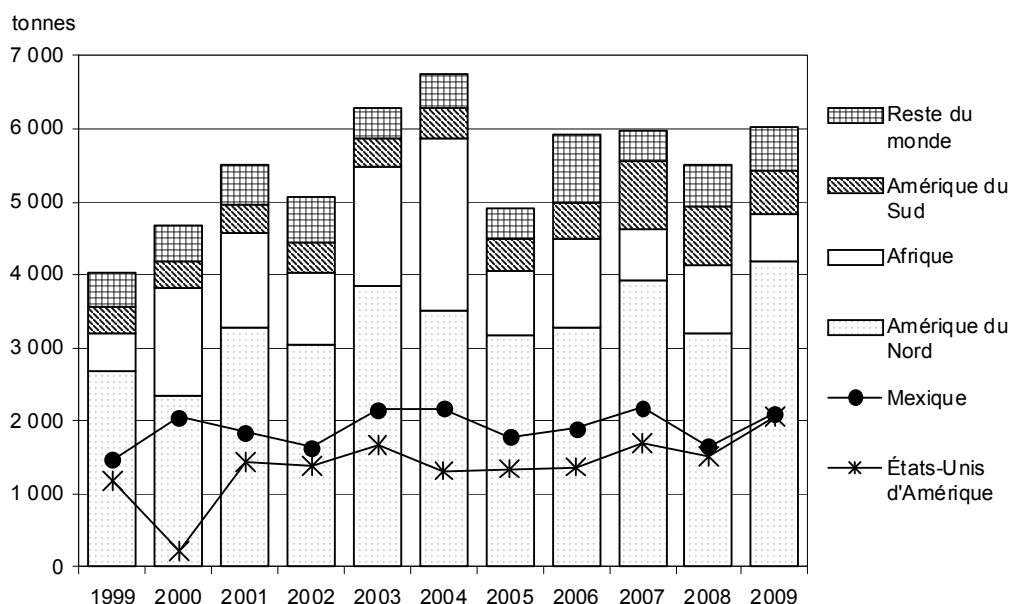
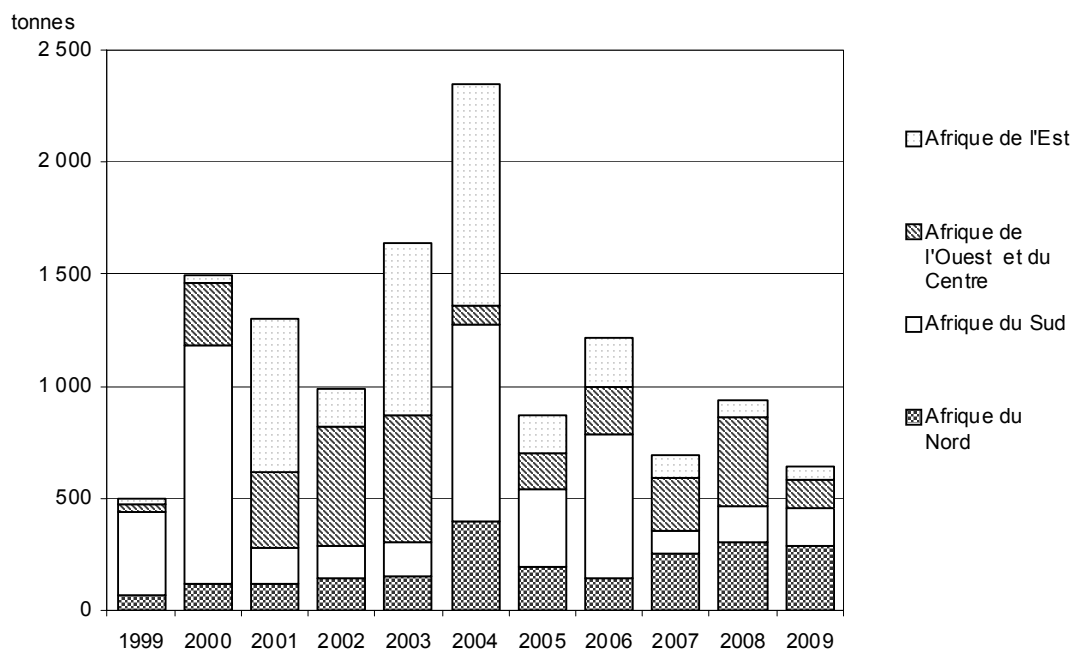


Figure IV
Saisies d'herbe de cannabis en Afrique, 1999-2009



2. Résine de cannabis

36. Les saisies mondiales de résine de cannabis ont chuté de 1 648 tonnes en 2008 à 1 261 tonnes en 2009, soit un recul de 23 % (voir figure V), principalement dû aux baisses substantielles enregistrées dans les sous-régions Europe occidentale et centrale et Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest.

37. Le niveau record des saisies de résine atteint en 2008 s'expliquait notamment par les importantes saisies opérées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest¹⁰. Avec 230 tonnes saisies en 2010, cette sous-région accuse une nette régression par rapport à 2009 (527 tonnes).

38. L'Espagne a de nouveau enregistré les plus importantes saisies annuelles de résine malgré un recul marqué (de 683 tonnes en 2008 à 445 tonnes en 2009). La résine provenait essentiellement du Maroc.

39. Si la part de l'Europe occidentale et centrale (48 % en 2009) dans les saisies mondiales de résine est restée importante, elle a nettement diminué ces dernières années, alors que celle de l'Afrique du Nord a augmenté, passant de 7 % en 2004 à 23 % en 2009. Ce changement marque un revirement de la tendance des saisies de résine, qui ne s'opèrent plus au niveau des marchés de consommation (Europe occidentale et centrale) mais dans les régions d'origine.

40. Entre 1999 et 2009, environ 90 % des saisies de résine effectuées en Afrique l'ont été en Afrique du Nord (sauf en 2000). Si la part du Maroc représentait

¹⁰ Les autorités afghanes ont réalisé une saisie extraordinaire de 236,8 tonnes dans la province de Kandahar en juin 2008.

toujours l'essentiel des saisies réalisées en Afrique du Nord, elle a chuté de 72 % en 2006 à 64 % en 2009. Parallèlement, la part de l'Algérie a augmenté, passant de 8 % en 2006 à 26 % en 2009.

Figure V

Répartition des saisies mondiales de résine de cannabis, 1999-2009

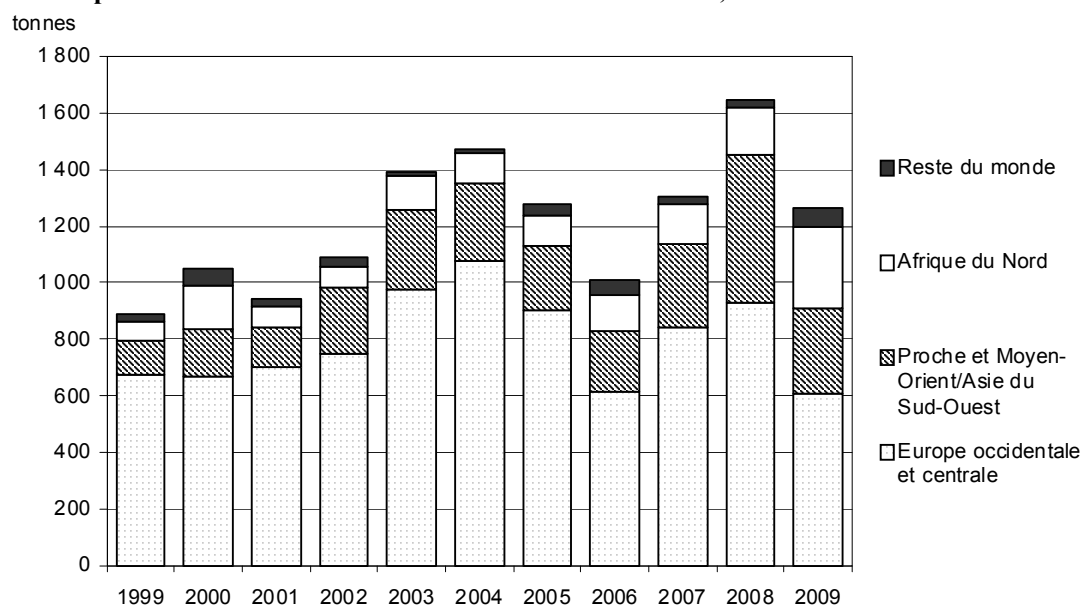
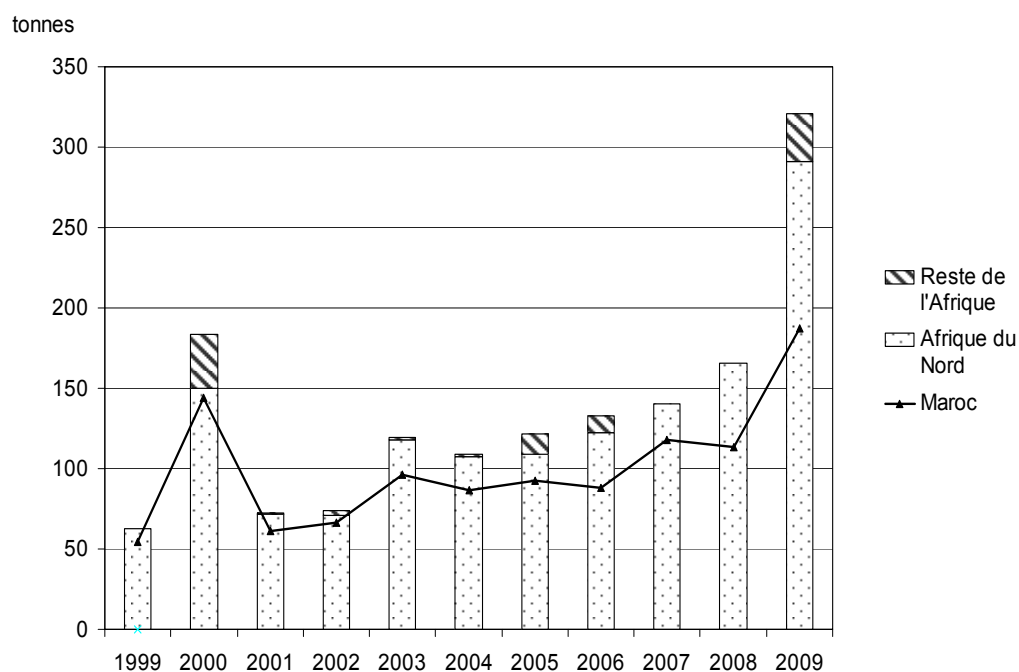


Figure VI

Saisies de résine de cannabis au Maroc, en Afrique du Nord et en Afrique, 1999-2009



B. Opiacés

41. Les saisies mondiales d'opiacés ont poursuivi la tendance à la hausse amorcée en 2002 pour atteindre 753 tonnes en 2009. Comme les années précédentes, les plus importantes saisies ont été effectuées en Turquie et en République islamique d'Iran; les saisies d'opium et de morphine étaient plus concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins tandis que celles d'héroïne restaient dispersées.

42. En 2009, les quantités d'opiacés saisies en Afrique ont représenté une part négligeable du total mondial. L'héroïne a été l'opiacé le plus saisi en Afrique, l'opium occupant cette place à l'échelle mondiale.

Figure VII
Saisies d'opiacés, 1999-2009

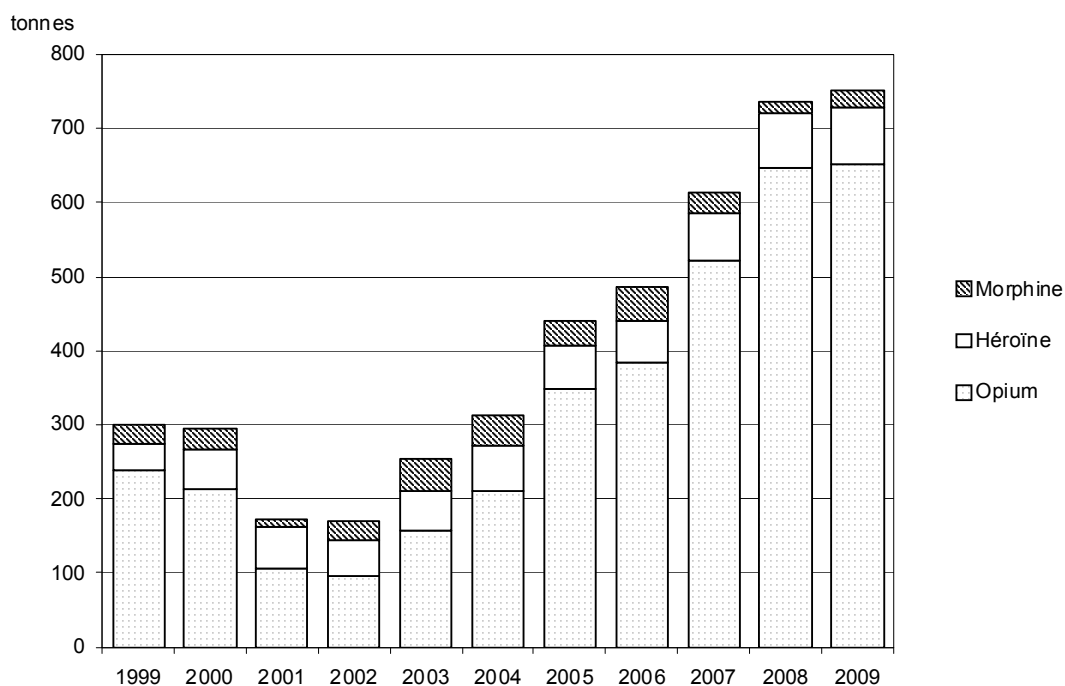
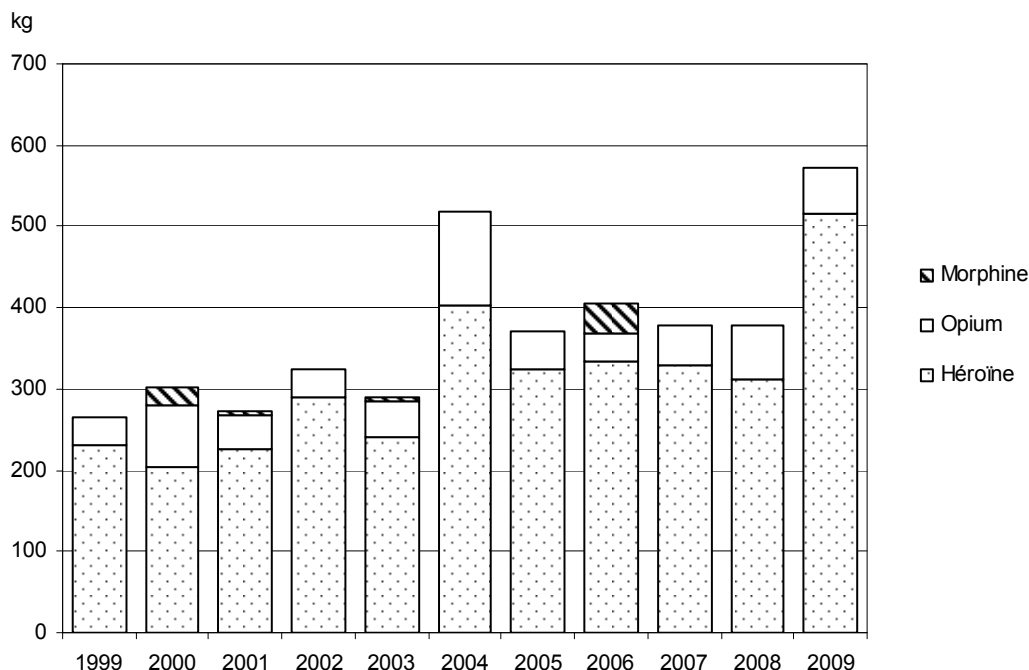


Figure VIII
Saisies d'opiacés en Afrique, 1999-2009



1. Opium

43. Les saisies mondiales d'opium sont passées de 646 tonnes en 2008 à 653 tonnes en 2009, augmentation principalement due aux hausses conséquentes enregistrées en République islamique d'Iran. En revanche, on a constaté une importante réduction des saisies au Myanmar et au Pakistan. En 2009, les saisies d'opium réalisées dans ces trois pays ont représenté 98 % du total mondial.

44. En 2009, les saisies d'opium effectuées en Afrique (67 kg) représentaient toujours une part négligeable du total mondial (0,01 %). La quasi-totalité de ces saisies ont eu lieu en Égypte.

2. Héroïne

45. Les saisies mondiales d'héroïne, comme celles d'opium, ont légèrement augmenté en 2009, passant de 74 tonnes à 76 tonnes. Les hausses les plus fortes ont été enregistrées en République islamique d'Iran, en Chine et au Myanmar. Si les saisies d'héroïne sont géographiquement plus dispersées que celles d'opium, 98 % d'entre elles sont opérées dans cinq pays seulement (République islamique d'Iran, Turquie, Afghanistan, Chine et Pakistan).

46. Les quantités d'héroïne saisies en Afrique ont nettement augmenté en 2009, passant de 311 kg à 515 kg. Cette progression était principalement due à la hausse substantielle enregistrée en Afrique du Sud (de 41 kg à 198 kg). Les saisies ont également connu une hausse (de 12 kg à 104 kg) au Nigéria, pays qui, d'après les informations communiquées par certains gouvernements, pourrait servir de point de transit pour le trafic de petites quantités d'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest vers les

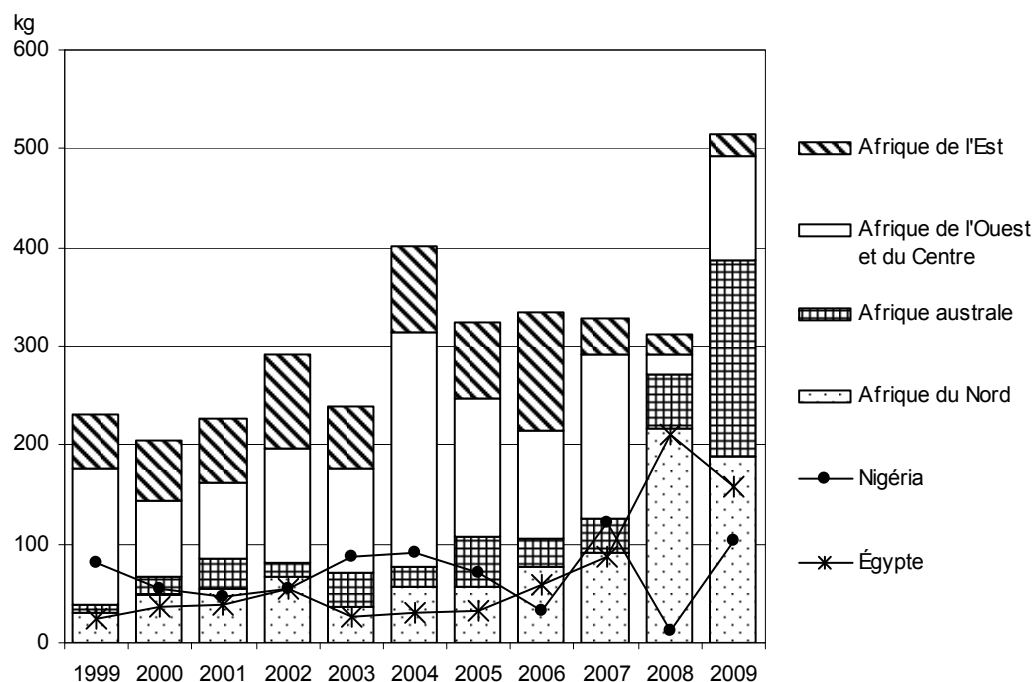
marchés de consommation¹¹. De son côté, le Nigéria a estimé que l'héroïne qui faisait l'objet d'un trafic sur son territoire était destinée aux États-Unis (50 %), ainsi qu'à l'Europe (40 %) et à la Chine (10 %)¹².

47. En Afrique, la part de l'Afrique de l'Est dans les saisies d'héroïne diminue tandis que celle de l'Afrique australe augmente. Ainsi, entre 1999 et 2009, la première a chuté de 24 % à 4 % tandis que la seconde est passée de 4 % à 39 %.

48. La majorité de l'héroïne introduite en Afrique provenait de l'Afghanistan et du Pakistan; le reste, des Émirats arabes unis, de l'Inde et de la République islamique d'Iran. L'héroïne acheminée vers l'Afrique est principalement destinée à la consommation locale.

Figure IX

Saisies d'héroïne en Afrique, 1999-2009



C. Cocaïne

49. Les saisies totales de cocaïne ont légèrement augmenté pour atteindre 731 tonnes en 2009, avec des hausses nettement plus marquées en Amérique du Sud (Équateur et Brésil) et en Amérique centrale (Costa Rica et Guatemala)

50. En Amérique du Sud, les saisies de cocaïne se sont élevées à 442 tonnes en 2009 et représentaient environ 60 % du total mondial; en Amérique du Nord et en Europe occidentale et centrale, elles ont accusé une baisse notable. La même année, les saisies effectuées en Amérique du Nord, en Amérique centrale et en Europe ont

¹¹ Pakistan, États-Unis et Australie – UNODC, *Rapport mondial sur les drogues 2011 (World Drug Report 2011)*, juin 2011.

¹² UNODC, *Rapport mondial sur les drogues 2011 (World Drug Report 2011)*, juin 2011.

représenté respectivement 18 %, 12 % et 8 % du total mondial, alors que la part de l'Afrique (0,1 %) est restée négligeable.

51. Après avoir atteint un niveau record de 5,5 tonnes en 2007, les saisies de cocaïne en Afrique se sont effondrées en 2008 (2,6 tonnes) et de nouveau en 2009 (moins de 1 tonne). Cette tendance baissière, associée aux données des autres régions sur les saisies, semble indiquer un déclin du trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et l'Europe via l'Afrique de l'Ouest.

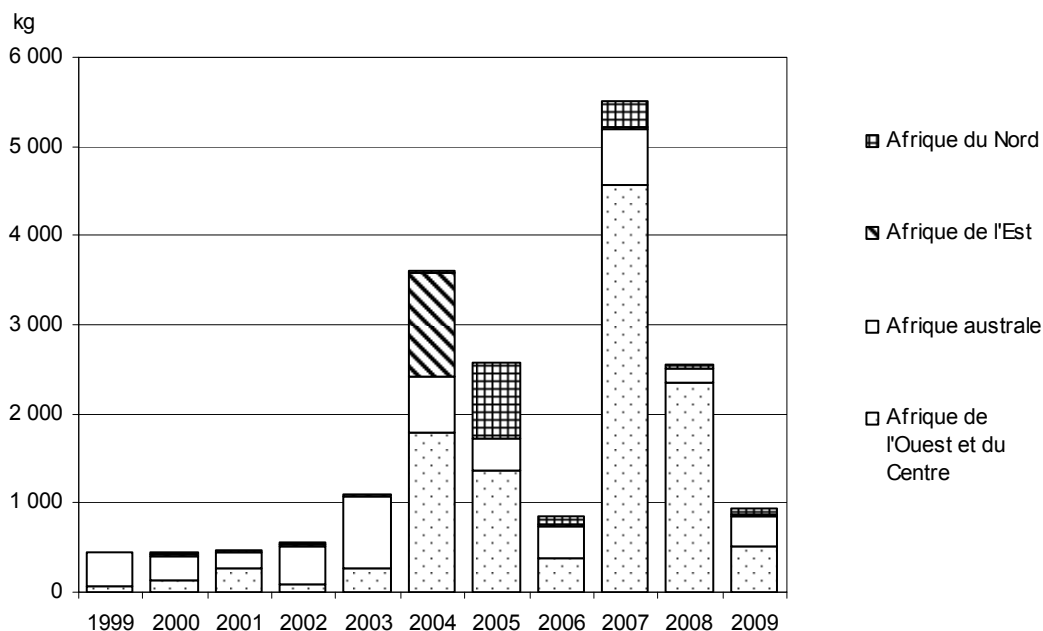
52. Comme les années précédentes, la plus grande part de la cocaïne saisie sur le continent l'a été en Afrique de l'Ouest et du Centre (54 % en 2009); le reste l'a été en Afrique australe (36 %) et en Afrique du Nord (9 %).

53. Le récent effondrement des saisies de cocaïne effectuées en Afrique était avant tout dû à l'importante baisse enregistrée en Afrique de l'Ouest et du Centre. La sous-région a en effet accusé un net recul des saisies de cocaïne, qui sont passées de 2 348 kg en 2008 à 512 kg en 2009; au Togo notamment, elles ont chuté de 393 kg à 34 kg. L'apparition de nouveaux modes et circuits de contrebande pourrait être l'une des principales causes de la diminution des saisies dans cette sous-région.

54. Par opposition à l'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'Afrique australe a enregistré une hausse des saisies de cocaïne, qui sont passées de 162 kg en 2008 à 338 kg en 2009. Cette augmentation était principalement due aux saisies plus importantes opérées en Afrique du Sud et en Angola. D'après les autorités sud-africaines, 60 % de la cocaïne qui faisait l'objet d'un trafic dans le pays était destinée au marché national; la part restante, à l'Europe. Les autorités angolaises estiment que la cocaïne introduite sur leur territoire provenait généralement du Brésil et transitait par l'Afrique du Sud, la Namibie et la République démocratique du Congo.

Figure X

Saisies de cocaïne en Afrique, 1999-2009



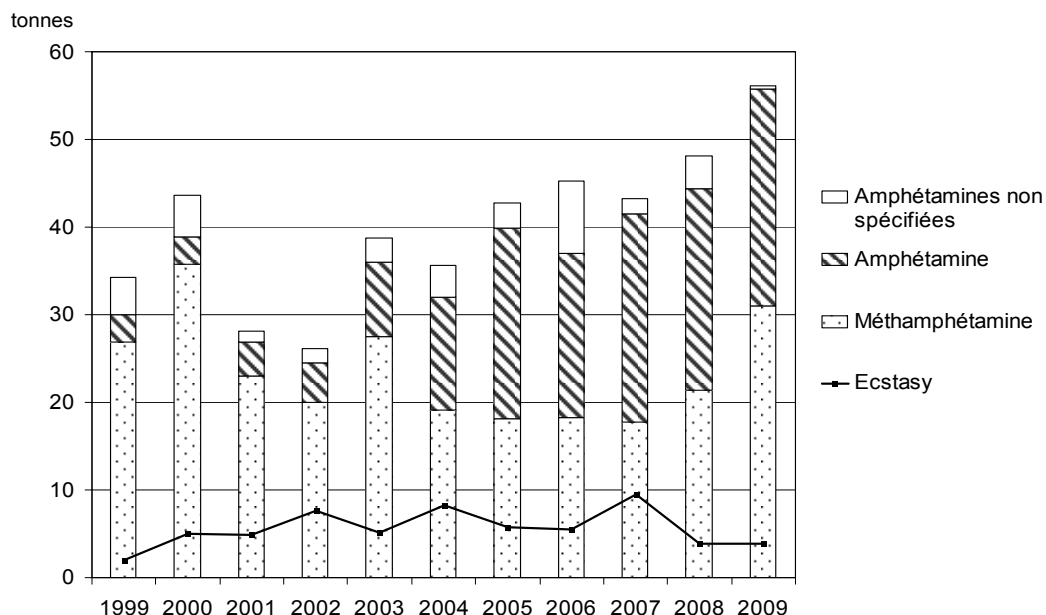
D. Stimulants de type amphétamine et autres substances psychotropes synthétiques

55. Les stimulants de type amphétamine se répartissent grosso modo en deux groupes: i) le groupe amphétamines, comprenant l'amphétamine, la méthamphétamine et les amphétamines non spécifiées, et ii) le groupe "ecstasy". En raison de la progression des saisies de méthamphétamine, les saisies mondiales de substances du groupe amphétamines ont nettement augmenté en 2009, passant de 48 tonnes à 56 tonnes. Les saisies totales de méthamphétamine et d'amphétamine ont atteint respectivement 31 tonnes et 25 tonnes. Parallèlement, les saisies mondiales de substances du groupe "ecstasy" se sont élevées à 3,9 tonnes, niveau proche de celui de 2008.

56. À la différence de ce qui se passe avec les drogues d'origine végétale, il est primordial, pour recueillir des données de qualité sur les saisies de stimulants, de bien identifier et classer les substances saisies. Cet impératif constitue un véritable défi pour un certain nombre de pays d'Afrique, qui peinent à identifier la nature des substances saisies faute de laboratoires.

Figure XI

Saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, 1999-2009



57. Les saisies mondiales d'amphétamine avaient considérablement augmenté en 2005, notamment en raison des résultats obtenus dans les sous-régions Proche et Moyen Orient/Asie du Sud-Ouest et Europe occidentale et centrale. Entre 2008 et 2009, elles ont légèrement augmenté, passant de 23 tonnes à 25 tonnes; la part des deux sous-régions susmentionnées représentaient respectivement 69 % et 26 % du total mondial. Pour l'essentiel, les hausses ont été constatées en République islamique d'Iran et en Arabie saoudite.

58. Le volume mondial de méthamphétamine saisi en 2009 a augmenté, passant de 21 tonnes en 2008 à 31 tonnes en 2009, avec des hausses considérables en Amérique

du Nord (en particulier au Mexique) et en Asie de l'Est et du Sud-Est. La part de cette dernière sous-région est restée majoritaire (51 % des saisies mondiales de méthamphétamine), bien que celle de l'Amérique du Nord (44 %) fût de plus en plus importante.

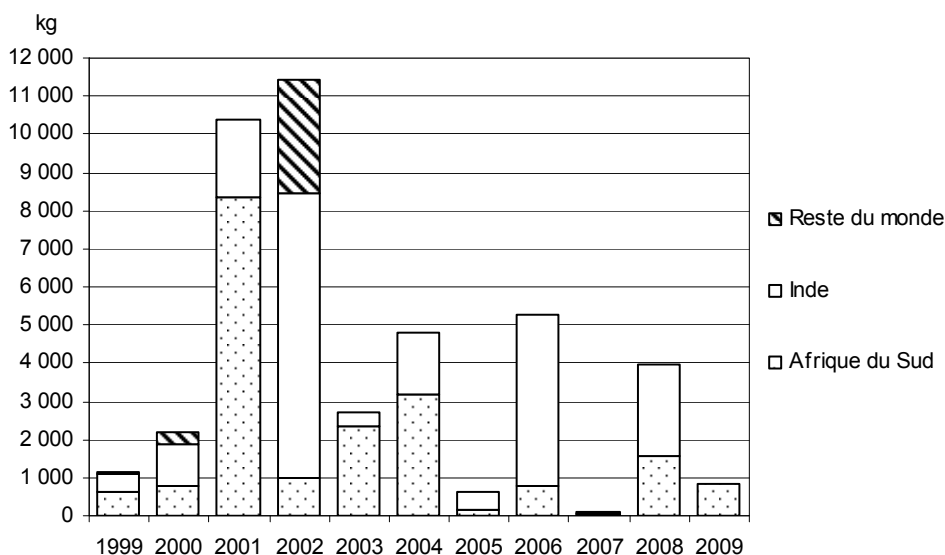
59. Pour ce qui est des amphétamines non spécifiées, les saisies ont sensiblement diminué à l'échelle mondiale, tombant de 3 730 kg en 2008 à 290 kg en 2009. Le Burkina Faso a signalé une réduction substantielle des saisies, qui ont chuté de 3 403 kg en 2008 à 0 kg en 2009¹³. En revanche, les saisies d'"ecstasy" n'ont que légèrement diminué (de 3 926 kg en 2008 à 3 884 kg en 2009). Le Canada et l'Indonésie ont accusé les baisses les plus marquées, les États-Unis une augmentation notable.

60. En Afrique, les saisies d'amphétamine, dont la quasi-totalité a eu lieu en Zambie, ont légèrement augmenté en 2009, passant de 44 kg à 50 kg. De même, les saisies de méthamphétamine, qui, en 2009, ont toutes été effectuées en Afrique du Sud, ont elles aussi légèrement progressé (de 13 kg en 2007 à 37 kg en 2009). En revanche, les saisies d'amphétamines non spécifiées ont accusé une baisse considérable, chutant de 3 434 kg en 2008 à 11 kg en 2009.

61. On a assisté en 2009 à une chute vertigineuse du volume de méthaqualone saisi dans le monde (de 3 968 kg en 2008 à 833 kg en 2009), principalement en raison de la baisse spectaculaire enregistrée en Inde, où les saisies, qui s'élevaient à plus de 2 000 kg en 2008, ne se chiffraient qu'à 5 kg en 2009; cela étant, les saisies réalisées en Afrique (dans leur quasi-totalité, soit à hauteur de 828 kg, en Afrique du Sud) représentaient toujours l'essentiel des saisies totales en 2009. Comme les années précédentes, une faible quantité de méthaqualone a été interceptée dans le reste du monde.

Figure XII

Saisies mondiales de méthaqualone, 1999-2009



¹³ Il convient toutefois d'interpréter ces chiffres avec prudence, car le Burkina Faso n'avait pas encore fourni de réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2009.